



Doc. 15570
24 juin 2022

La réinsertion des personnes prises au piège de la prostitution ou soumises à la traite des êtres humains

Proposition de résolution

déposée par Mme Anna ZÁBORSKÁ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La Convention européenne des droits l'homme protège tous les êtres humains contre les traitements les plus graves qui peuvent entraîner la mort, comme la torture, l'esclavage ou le travail forcé. Pourtant, aujourd'hui encore, de nombreuses femmes et filles et des hommes restent pris au piège de la prostitution en Europe et sont confrontés à des situations inadmissibles de traitements dégradants et de traite aux fins d'exploitation sexuelle.

Les facteurs qui poussent à se prostituer sont multiples: l'immigration illégale, la précarité financière, l'addiction, l'exclusion sociale, le sans-abrisme, les abus et la traite des êtres humains. Néanmoins, les personnes concernées font preuve d'une grande force de résilience et de courage et sont capables de sortir de la prostitution.

Les survivantes et survivants de la prostitution doivent quitter non seulement une situation de prostitution, mais aussi un environnement toxique. Or, ces personnes trouvent peu de soutien auprès des institutions publiques, tandis que l'aide que peuvent leur apporter les centres et les associations est limitée. Elles doivent également surmonter d'autres obstacles à leur réinsertion – vulnérabilité économique, exclusion sociale, déficience physique, mentale ou psychique, y compris de graves troubles de stress post-traumatique. Elles se heurtent à des préjugés en matière d'accès au logement, au marché du travail, à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie, ou encore aux prêts bancaires. Un tel traitement discriminatoire peut créer un cercle vicieux, qui expose les survivantes et survivants de la prostitution à l'addiction, à la dépression, aux tendances suicidaires, voire au risque de retomber dans le piège de l'exploitation sous une forme ou une autre.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner les bonnes pratiques visant à faciliter la réinsertion des survivantes et survivants de la prostitution dans les États membres du Conseil de l'Europe et rédiger des recommandations pour aider les victimes qui souhaitent sortir de la prostitution.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ZÁBORSKÁ Anna, République slovaque, PPE/DC
BADEA Viorel-Riceard, Roumanie, PPE/DC
BATRÎNCEA Vlad, République de Moldova, GUE
BUŠIĆ Zdravka, Croatie, PPE/DC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
COZMANCIUC Corneliu-Mugurel, Roumanie, PPE/DC
CRISTEA Andi-Lucian, Roumanie, SOC
CSOMA Botond, Roumanie, PPE/DC
ESSL Franz Leonhard, Autriche, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
GROZA Ion, République de Moldova, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
NACSA Lőrinc, Hongrie, PPE/DC
NAGY Szabolcs, Roumanie, PPE/DC
NIKOLOSKI Aleksandar, Macédoine du Nord, PPE/DC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
POPSOI Mihail, République de Moldova, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
STIER Davor Ivo, Croatie, PPE/DC
STOICA Diana, Roumanie, ADLE
THÓRARINSSON Birgir, Islande, PPE/DC
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts